L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 9 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District ue la dite paroisse est tenue, étantsur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 20ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusque les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les susdites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente sont:

[illegible]

FRANK, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme l'Ilet No. 9 de l'Ilet No. 448, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

FRANK, MARIE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 448, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

FRANK, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Millaudon, Anne et De Armas, désignés comme lots No. 22 de l'Ilet No. 22; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Anne et 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Anne et Millaudon.

CHAPLIN, L. P.—
Taxe de 1882, montant à $2 00
Taxe de 1883, montant à 2 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Burdette, Levee et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 19; ces dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 75 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

CHAPLIN, L. P.—
Taxe de 1882, montant à $2 00
Taxe de 1883, montant à 2 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Burdette, Levee et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 19; ces dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 75 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

CHARLIN, A. J., ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Adams, Tricoche et Burthe, désignés comme lot No. 11 de l'Ilet No. 162; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 127 pieds.

COOK, MME M. K.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Burdette et Burthe, désignés comme le lot No. 17 de l'Ilet No. 162, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

CLAIBORNE, MME JOHN T.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Burdette et Commercial, désigné comme le lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 107 pieds.

CASEY, LAURENCE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson et Collapissa, désignés comme lots Nos. 10 et 12 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

BARSHALL, J.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hamilton, Burdette, Levee et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 9 et 10 et la moitié des lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 4; les dits lots Nos. 9 et 10 et la moitié des lots Nos. 7 et 8 ont une face à la rue Levée.

CHALIN, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Burdette, Levee et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 19; ces dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 75 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, Edinburgh et Septième, désigné comme l'Ilet Nos. 540 et 541; le dit ilet Nos. 541 et 542 mesure 300 pieds de face sur 275 pieds de profondeur.

BACH, J. M.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à 30c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Upperline et Lyon, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 197; le dit lot No. 19 mesure 33 pieds de face à la rue Lyon et 31 pieds à l'arrière sur une profondeur de 128 pieds d'un coté et 98 pieds de l'autre coté.

GROUSE, PHILIPPE—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Carl et Zia, désigné comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Cadis sur une profondeur de 150 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appreciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur,
Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District ue la dite paroisse est tenue, étantsur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 27ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les susdites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente sont:

[illegible]

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1883, montant à $108 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Henry Clay, Bloomingdale et la levee du Mississippi, désignés comme quatre Lots de terre à Bloomingdale.

FRANKLIN FIRE INS. CO—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borne par les rues Flaquemine, Perrier, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 318; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Perrier et Cadiz.

FERRET, MLLE FANNY—
Taxe de 1882, montant à $42 00
Taxe de 1883, montant à 42 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans lequelle les susdites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente sont:

FLINT, ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 466; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 12 60
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Milan, désignes comme lots Nos. 11 à 24 de l'Ilet No. 474.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à $6 20
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Marengo et Milan, désignés comme l'Ilet No. 503.

FLETAY, L.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues State, Soraparu (partie supérieure), St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 111 à 120 à Burtheville; les dits lots Nos. 111 à 120 mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de 170 pieds.

FAIRLBE, WM.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Joseph et Arabella, désignés comme lot Nos. 15 à 18 de l'Ilet No. 47; les dits lots Nos. 15 à 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 15 à 18 forment l'encoignure des rues Perrier et Arabella.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Jeanette, et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 54; le dit Ilet No. 54 mesure 64 pieds de face et 40 à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain ilet de terre singulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme l'Ilet triangulaire No. 124, (sur rue ni mesure).

FRANK, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme l'Ilet No. 9 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

FRANK, MARIE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 448, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

FULTON, E. J.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Constantinople et Poniston, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 430; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.

FITZGERALD, VVE B.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Pin et Broadway, désignée comme une portion de l'Ilet No. 82 (Greenville); la dite portion mesure 72 pieds de face sur une profondeur de 115 pieds.

FOURNIER, MME L. A.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Magnolia, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Magnolia, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $28 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constantinople et Annette, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 198; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constantinople et Annette, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 198; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, State, Burthe et le Mississippi, désigné comme l'Ilet No. 2 (à Burtheville).

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, State et Burthe, désigné comme l'Ilet No. 2 (à Burtheville).

FOSTER, FREDERICK, ET JR.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Lyon, désignés comme lots Nos. 18 à 20 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 18 à 22 mesurent 150 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 18 à 22 forment l'encoignure des rues Magasins et Lyon.

FARREL, M. J.—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues et Charles, Apollo, Delachaise et l'avenue Louisiana, désignée comme une portion de lots Nos. 434; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 100 pieds.

FARREL, M. J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Delachaise et l'avenue Louisiana, désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 434; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 100 pieds.

FLONAT, J. A.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Denis, Valence et Cadiz, désigné comme l'Ilet No. 498.

FOUCHER, F. E.—
Taxe de 1882, montant à $3 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désignée comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 198; les lots Nos. 16 et 17 mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 120 pieds.

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $28 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, State, Burthe et le Mississippi, désigné comme l'Ilet No. 2 (à Burtheville).

FORTIER, MME POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, State, Burthe et le Mississippi, désigné comme l'Ilet No. 2 (à Burtheville).

FORTIER, H.—
Taxe de 1882, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Allée St. Fossier, désigné comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 198; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Fossier sur une profondeur de 120 pieds.

FORTIER, H.—
Taxe de 1882, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Magnolia, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FARRELL, MARTIN J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oliver, Wall, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 30; le dit ilet mesure 96 pieds de face et 50 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FLETCHER, MME R.—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Taxe de 1883, montant à 20 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Pin et Lowerline, désigné comme lots No. 11 de l'Ilet No. 81; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

FARREL, MME M.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Milan et Marengo, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 42; le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 112 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Water et Milan.

FARRELL, MME M.—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Milan et Marengo, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 42; le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 112 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Water et Milan.

FRANK, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme l'Ilet No. 9 de l'Ilet No. 448; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

FRANK, MARIE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Marie, Delphine et Collapissa, désignés comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 448, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Delphine sur une profondeur de 122 pieds.

GRAVES, MME EDMOND—
Taxe de 1882, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 26; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 122 pieds.

GRINAGE, G. W.—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 8 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Marengo et Milan, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 171; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent chaque 28 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

GOURGES, EVALINE—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Jeannette, Joseph et Octavie, désigné comme l'Ilet No. 402.

FLINT, ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 466; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 12 60
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Milan, désignes comme lots Nos. 11 à 24 de l'Ilet No. 474.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à $6 20
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Milan, désignés comme l'Ilet No. 503.

FLETAY, L.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues State, Soraparu (partie supérieure), St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 111 à 120 à Burtheville; les dits lots Nos. 111 à 120 mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de 170 pieds.

FAIRLBE, WM.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Joseph et Arabella, désignés comme lot Nos. 15 à 18 de l'Ilet No. 47; les dits lots Nos. 15 à 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 15 à 18 forment l'encoignure des rues Perrier et Arabella.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Jeanette, et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'Ilet No. 54; le dit Ilet No. 54 mesure 64 pieds de face et 40 à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain ilet de terre singulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désignée comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 198; les lots Nos. 16 et 17 mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 120 pieds.

FOSTER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Preston, Webster et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 10; les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue Preston sur une profondeur de 167 pieds.

FULTON, E. J.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Constantinople et Poniston, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 430; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.

FITZGERALD, VVE B.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Pin et Broadway, désignée comme une portion de l'Ilet No. 82 (Greenville); la dite portion mesure 72 pieds de face sur une profondeur de 115 pieds.

FOURNIER, MME L. A.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Magnolia, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds.

FARREL, MARTIN J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oliver, Wall, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme l'Ilet No. 30; le dit ilet mesure 96 pieds de face et 50 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FLETCHER, MME R.—
Taxe de 1882, montant à $20 00
Taxe de 1883, montant à 20 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans